BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY

OCTOBRE 2026 – n°4/2026

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – mairie@souzy.fr -
Accueil du public : lundi 14h-18h ; mardi 9h-12h ; jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-18h
Site internet : www.souzy.fr – Suivez-nous sur notre page Facebook et recevez toutes les infos sur Panneau Pocket



Vue aérienne sur Souzy (les Yvernons, le Camard), Ste Foy l'Argentière et St Genis l'Argentière (les Vignes) – photo CCMDL

Calendrier des manifestations

- **Repas des aînés** : organisée par la commission CCAS - mercredi 11 novembre à 12h – salle des fêtes
- **Commémoration du 11 novembre :** dimanche 15 novembre à 11h – Monument aux morts à 10h30
- **Concours de belote :** organisé par Souzy en Famille – dimanche 29 novembre à 14h– salle des fêtes
- **Téléthon :** organisée par le Foyer Rural - samedi 5 décembre – salle des fêtes
- **Arbre de Noël de l'école :** organisé par l'école et l'Amicale Laïque – vendredi 18 décembre à partir de 18h – salle des fêtes
- **Tournoi de Tennis de Table** organisé par le Foyer Rural – samedi 19 décembre – salle des sports

CONSEIL MUNICIPAL DE SOUZY

Séance du jeudi 24 septembre 2026 à 20h

PROCES-VERBAL

SEANCE N° 10/2026

Étaient présents : Guy SAULNIER – Sandrine PONCET – Daniel MURE – Pascale VERNAY – DESSEL Nadine –Patrick VOLAY – Lionel VERRIERE – Catherine WAQUET – Grégory CHABIN – Delphine PONCET – Franck LE BREUT – Christine BENIERE MAY – Olivier PONCET.
Étaient excusés : Françoise TOURNIER – Alexandre GERIN.

Ordre du jour

1) Dossiers de voirie
2) Urbanisme : étude évaluation environnementale pour projet parking
3) Point sur dossiers bâtiments et ZA
4) Projet de café associatif
5) Retrait de la délibération n°2026-36 portant opposition au transfert d'un pouvoir de police spéciale au président de la CCMDL
6) Convention RASED 2027-2029
7) Informations diverses
8) Questions diverses

Monsieur le Maire excuse Françoise TOURNIER et Alexandre GERIN.

Monsieur le Maire rappelle les principaux points évoqués lors de la précédente séance du 16 juillet 2026. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

Désignation du secrétaire de séance

Sandrine PONCET est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

1) Dossiers de voirie

- Travaux de voirie communautaire – chemin du Vernay

Les travaux ont été réalisés dès la fin du mois d'août par l'entreprise EIFFAGE. Ils ont consisté en la création d'un trottoir et d'un caniveau pour les eaux pluviales, et à la réfection de la voirie en enrobé. Le coût total TTC s'élève à 38 159.70 €, entièrement financé par la dotation de voirie communautaire cumulée depuis 4 ans.

- Mise en sécurité arrêt de bus Bellevue

Le Sytral et le Département procèdent actuellement à la sécurisation et à la mise en accessibilité des points d'arrêt de bus. Celui de Bellevue est concerné. La commune a demandé la possibilité d'installer un 2nd abri bus, du côté opposé à Bricomarché, mais l'emprise nécessaire n'est pas disponible sur la voie départementale. Le Maire propose de se renseigner auprès du Département pour savoir quelle largeur est nécessaire pour éventuellement contacter l'entreprise riveraine.

- Chemin piéton RD633

Le maire présente les estimations financières reçues pour l'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la route des Grandes Terres (RD633), à droite en descendant jusqu'au chemin de la Diligence, puis à gauche. Le conseil municipal débat sur les aménagements à réaliser et sur le tracé. Le Département ne veut pas participer au financement. Un rendez-vous est prévu prochainement avec la CCMDL pour évoquer ce dossier.

- Chemin du Bois Bonnet

La signature de l'acte d'échange du chemin avec M. et Mme Viallon est prévue le 13 octobre. La partie concernée par cet échange se situe dans le bois au-dessus du hameau du Vernay.

Quelques travaux sont nécessaires avant l'ouverture complète de ce chemin, qui permettra de réaliser une boucle depuis le hameau du Vernay jusqu'à la croix du Haut. Au niveau de la parcelle agricole, l'agriculteur exploitant prendra en charge les travaux de clôture, la commune fournissant le matériel. Pour la partie située dans le bois, une coupe et un débroussaillage seront nécessaires pour rouvrir le chemin.

- Ruissellement chemin du Champagnol

Afin de résoudre un problème de ruissellement sur la partie en terre du chemin du Champagnol (parcours de santé), il est proposé de faire réaliser une cunette en béton et de créer un fossé sur 70 mètres linéaires environ. Le devis établi par l'entreprise SOGEA s'élève à 2340 € TTC. Le conseil municipal valide le devis.

- Pont du Charavay

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais abandonne le projet de réfection du pont car celui-ci n'est pas situé sur une voirie communautaire.

- Stop Rue de l'école

Le Maire a fait remplacer le panneau Stop situé à l'intersection Rue de l'école / Impasse les Grillons par un panneau « cédez le passage ». Ce stop était en effet très peu marqué par les automobilistes. Il demande l'avis sur cette modification. Olivier Poncet souligne que les usagers ralentissent moins depuis le changement de panneau. Après débat, le maire propose au conseil municipal de voter pour revenir au panneau Stop ou pour laisser le « cédez le Passage ». Par vote à main levée, le conseil municipal adopte le « cédez le passage » par 7 voix contre 6 voix pour le panneau Stop.

- Parcelle Chemin des Roches

Des négociations sont en cours pour l'acquisition d'une petite parcelle de terrain située le long du chemin des Roches, afin de permettre l'élargissement de la voie en vue de la création du futur lotissement.

- Illuminations 2026-2027

Eiffage Energie Systems a établi un devis identique à l'année dernière pour la pose et la dépose des illuminations de fin d'année. Il est rappelé que les motifs sont loués pour une période de 3 ans. Ils seront donc remplacés l'année prochaine. Le devis s'élève à 3512.92 € TTC.

- Renouvellement conduite eau potable

Le Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais étudie le renouvellement de la conduite d'eau potable sur le secteur du Haut Ringaud pour l'année 2027.

2) Urbanisme : étude évaluation environnementale pour le projet du parking

Par délibération du conseil municipal en date du 6 février 2025, la commune a décidé de faire évoluer le PLU grâce à une procédure de révision allégée afin de permettre la réalisation d'un parking face à la salle des fêtes. Cette procédure est soumise à demande d'examen au cas par cas par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE). Cette dernière a répondu dans son avis du 23 juillet 2026 que la révision allégée du PLU de Souzy requiert une évaluation environnementale qui devra :

- Préciser la capacité actuelle de stationnement, les périodes de saturation, les besoins complémentaires et les solutions alternatives étudiées
- Réaliser un pré-diagnostic écologique
- Préciser les mesures mises en place pour l'intégration paysagère et la mise en place d'ombrières photovoltaïques
- Préciser les effets de cette révision sur la ressource en eau

Au vu de ces éléments, la commune a sollicité le cabinet Réalités Environnement pour l'établissement d'un devis pour la réalisation de cette étude. Le montant total TTC estimatif s'élève à 11 220 €. Un 2e devis comparatif sera sollicité.

3) Point sur dossiers Bâtiments et zone d'activités

Le maire informe du projet d'extension de la société Transport Dupuis installée dans la zone d'activités de Bellevue.

Concernant le projet de padel, le permis de construire a été déposé fin juillet. Il est en cours d'instruction.

Les gérants de la SARL Courbière souhaitent déplacer leur activité dans un autre bâtiment de la zone d'activités.

L'immeuble abritant le restaurant La Table de Magalie fait l'objet d'un compromis de vente.

Pour ce qui est de l'îlot Didier, des études d'aménagement sont en cours.

La DDT du Rhône a relancé toutes les collectivités qui n'ont pas transmis leur bilan de fin d'Ad'Ap (accessibilité). Souzy est concerné pour l'équipement rural d'animation (salle des fêtes et salle des sports). Quelques aménagements restent à réaliser mais certains nécessitent un avis technique. Le maire a sollicité un rendez-vous sur place avec les responsables de la DDT.

4) Projet de café associatif

Christine Bénière présente le compte rendu de la visite du café associatif de Viricelles, effectuée le 17 juillet avec le maire. Elle y expose l'historique du projet ainsi que son fonctionnement actuel, qui repose principalement sur l'engagement de nombreux bénévoles.

À l'issue des échanges, le conseil municipal décide de créer une commission dédiée au café associatif, composée du maire, de Christine Bénière et de Patrick Volay. Cette commission aura pour mission d'élaborer une trame de travail, qui sera ensuite soumise à la population afin de recruter des bénévoles. Toutefois si des personnes sont déjà intéressés par ce projet qu'elles se fassent connaitre en mairie.

5) Retrait de la délibération portant opposition au transfert d'un pouvoir de police spéciale au président de la CCMDL

Par délibération en date du 22 mai 2026, le conseil municipal a délibéré pour s'opposer au transfert de plusieurs pouvoirs de police spéciale au président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Or l'article L.5211-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que les pouvoirs de police spéciale relèvent de la fonction de maire et non des compétences du conseil municipal. A la demande du contrôle de légalité de la Préfecture du Rhône, la délibération du 22 mai 2026 doit donc être retirée. L'opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale sera formalisée par un arrêté du maire. Le conseil municipal approuve le retrait de la délibération n°2026-36.

6) Convention Rased 2027-2029

Le conseil municipal approuve le renouvellement de l'adhésion de la commune au dispositif RASED pour les années 2027-2029. Le RASED est le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Le coût pour la commune est de l'ordre de 1€ par enfant scolarisé à l'école et par an, soit 25 € à l'heure actuelle.

7) Informations diverses

Le conseil municipal approuve le montant de la contribution à verser à la CCMDL pour la quote-part des eaux pluviales qui transitent dans les réseaux unitaires. Pour 2026, cette contribution s'élève à 393.72 € par kilomètre linéaire, soit pour 4.04 kms de réseau unitaire : 1590.62 €.

Le maire fait part :

- D'une modification temporaire des horaires d'ouverture de la brigade de gendarmerie de St Laurent de Chamousset
- De la relance du service déchets de la CCMDL pour la mise en place d'un composteur collectif sur la commune. Les élus soulèvent le problème récurrent de dépôt de déchets non autorisés dans ces composteurs. Il est aussi signalé que le container jaune situé vers la salle polyvalente déborde chaque fin de semaine.
- Des remerciements des associations Vie Libre et Association des Handicapés des Monts du Lyonnais pour la subvention versée

- Des remerciements du SDMIS pour la subvention versée à l'amicale des sapeurs-pompiers de Ste Foy l'Argentière pour l'agrandissement du vestiaire femmes.
- De la réunion de lancement pour l'organisation du comice des 4 cantons qui se déroulera du 26 au 28 juin 2027. La réunion de lancement est programmée le 7 octobre à 20h30 à St Laurent de Chamousset.
- De la préparation d'une nouvelle édition d'Agri Light Tour le samedi 19 décembre qui proposera notamment un défilé de tracteurs illuminés de St Laurent de Chamousset à Haute-Rivoire en passant par Meys.

8) Questions diverses

Christine Bénière demande l'installation d'un nouveau panneau d'affichage libre. Celui installé Rue de l'école ayant été retiré pendant les travaux. Il est proposé d'en installer un nouveau au Lavoir.

Fin de séance : 23h40.

Prochaine réunion : jeudi 5 novembre 2026 à 20h.

***

Informations municipales

Election présidentielle : inscription sur la liste électorale

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 18 avril 2027 (1er tour) et 2 mai 2027(2nd tour)

Pour les nouveaux habitants, l'inscription sur la liste électorale est possible :

☞ en ligne via le lien suivant :
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396

☞ en mairie en remplissant le formulaire CERFA_12669-02, accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Les jeunes dès 18 ans sont inscrits automatiquement sur la liste électorale s'ils ont été recensés.
RAPPEL : le recensement est obligatoire dès l'âge de 16 ans.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur liste électorale en ligne via le lien suivant :
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie au **04.74.70.05.17** ou **mairie@souzy.fr.**

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre commémore la fin de la première Guerre Mondiale de 1914-1918 et rend hommage à tous les Morts pour la France.

La commémoration aura lieu le dimanche 15 novembre à 10h30 devant le Monument aux Morts, en présence des Sans Soucis Fidésiens.

Toute la population est invitée à participer à ce moment de recueillement.



Colonnes ordures ménagères

Pour optimiser l'utilisation des colonnes jaunes, souvent saturées en fin de semaine, nous vous invitons à vider directement le contenu de votre sac dans la colonne plutôt que de le déposer fermé. Cette pratique permet de mieux exploiter l'espace disponible.

Sécheresse 2026 : Apparition de fissures sur bâtiment



Si vous avez récemment constaté une apparition de fissures sur un de vos bâtiments, merci d'adresser un mail à la mairie avec des photos pour le 10 novembre au plus tard.

Nous recenserons ainsi les bâtiments concernés par le phénomène Retrait Gonflement d'Argiles.

Usage des trottinettes électriques

L'arrêté préfectoral n°69-2026-09 du 28 septembre 2026 porte obligation du port du casque et du gilet haute visibilité pour tout conducteur d'engins de déplacement personnel motorisé EDPM (trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards)
Cet arrêté répond à un double objectif : réduire la gravité des accidents et améliorer la visibilité des utilisateurs.

Prévention des cambriolages - changement d'heure

Message de la Brigade de Gendarmerie de St Laurent de Chamousset

A l'approche du changement d'heure, qui s'accompagne d'une tombée de la nuit plus précoce pouvant favoriser les cambriolages, veillez à :
- **bien refermer** les portails et volets
- rester **attentif** à la présence de véhicules ou de personnes ayant un comportement suspect,
- et **contacter la gendarmerie** au moindre doute, à toute heure du jour ou de la nuit

Redevance ordures ménagères : signalez tout changement

Mettez à jour votre situation et simplifiez votre paiement pour 2027

Déclarez tout changement avant le 31 mars 2027
Pour un calcul conforme à votre situation, pensez à mettre à jour vos informations concernant votre foyer : déménagement, naissance / décès, séparation / garde alternée, entrée en EHPAD…
Rappel : les enfants étudiants logés hors internat ne sont plus comptés dans la redevance.
Pour permettre la prise en compte d'un changement de situation, la fourniture de justificatifs est obligatoire.

Prélèvement automatique : simple et sans oubli
Ce mode de paiement vous permet d'échelonner votre redevance en 4 prélèvements par an, effectués automatiquement fin mars, fin juin, fin septembre et mi-décembre.
En choisissant le prélèvement automatique, vous bénéficiez d'un paiement simple, sûr et sans oubli.
Si vous souhaitez être prélevé à partir de 2027 et que vous n'avez pas fait la demande, veuillez flasher le QR Code ci-joint.
Ils'agit du contrat de prélèvement automatique qui est à renvoyer en totalité (3 pages) dûment complété et signé à redevancedechets@cc-mdl.fr avant le 15 février 2027. Merci de joindre un RIB.

Vous pouvez également enregistrer vos coordonnées bancaires sur votre espace personnel (https://portail-dechets.cc-mdl.fr)
Pour cela, cliquer sur « *J'effectue une demande et je paye mes factures* » puis sur « *Modification des coordonnées bancaires* ».

Crise sécheresse

Au 20 octobre 2026, en raison des trop faibles précipitations tombées dernièrement, le département du Rhône est toujours maintenu en crise sécheresse.

L'eau est strictement réservée aux **usages prioritaires** : santé, salubrité, sécurité civile et alimentation en eau potable.
Il est interdit d'arroser les espaces verts (publics et privés), de laver les véhicules, de remplir et remettre à niveau les piscines, de laver les voiries, les façades et toitures.

Entretien au cimetière

A l'approche de la Toussaint, nous rappelons que conformément au règlement du cimetière, chaque concessionnaire s'engage à maintenir, de façon permanente, un bon état d'entretien de son emplacement (nettoyage de la tombe, taille des arbustes, …). Il est important que ce lieu reste agréable pour tous.

Panneau Pocket

Pour être informés des alertes et informations de la commune, téléchargez l'application PANNEAU POCKET. Elle est gratuite, sans publicité, sans création de compte et sans communication de données personnelles.



Objets trouvés

Régulièrement des objets trouvés sont déposés en mairie : téléphone, lunettes, trousseau de clé, vêtements…
N'hésitez pas à nous consulter si vous avez égaré un objet de ce type.

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque aimeraient renforcer leur équipe. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à rencontrer les responsables, Elsa et Daniel, durant les permanences qui ont lieu les jeudis de 16h15 à 17h45 et les samedis de 11h à 12h30.

Urbanisme : quelle autorisation pour quels travaux ?

Avant de commencer un projet de construction, d'extension, de rénovation ou de modification de votre habitation, il est important de vérifier la formalité d'urbanisme à accomplir : déclaration préalable (DP), permis de construire (PC) ou, dans certains cas, aucune formalité.

DÉCLARATION PRÉALABLE	PERMIS DE CONSTRUIRE
La déclaration préalable Elle concerne notamment certains travaux de faible importance ou modifiant l'aspect extérieur : fenêtres, ouvertures, façade, toiture, petites extensions, certaines constructions ou certains changements de destination. Exemple : modifier les fenêtres ou créer une ouverture peut nécessiter une DP.	Le permis de construire Il concerne notamment les constructions nouvelles et les extensions importantes, ainsi que certains changements de destination accompagnés de travaux modifiant la structure porteuse ou la façade. Exemple : réaliser une extension importante peut nécessiter un PC.

Quelques exemples

Votre projet	Formalité généralement applicable*
Entretien courant / réparation ordinaire	Aucune formalité dans certains cas
Modification de l'aspect extérieur	Déclaration préalable
Modification de fenêtres ou création d'ouvertures	Déclaration préalable dans de nombreux cas
Petite extension	Déclaration préalable sous conditions
Extension importante	Permis de construire
Construction nouvelle importante	Permis de construire
Changement de destination sans modification importante de la structure/façade	Déclaration préalable
Changement de destination avec modification de la structure porteuse ou de la façade	Permis de construire

* Ce tableau est indicatif : les seuils de surface, le PLU de Souzy et la localisation du terrain peuvent modifier la formalité à accomplir. Les secteurs protégés peuvent également entraîner des règles particulières.

À prévoir dans votre dossier

Selon le projet, le dossier peut notamment comprendre : plan de situation, plan de masse, plans ou dessins du projet, photographies et document présentant l'insertion du projet dans son environnement. La liste exacte des pièces dépend de la nature des travaux.

Délais indicatifs

Déclaration préalable : généralement 1 mois. Permis de construire : généralement 2 mois pour une maison individuelle et ses annexes, 3 mois pour les autres projets. Des délais particuliers peuvent s'appliquer.

AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Consultez le PLU de Souzy et renseignez-vous auprès de la mairie.
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Souzy fixe les règles applicables aux constructions et aux travaux selon la zone et la parcelle concernées. Avant tout projet, il est recommandé de vérifier le zonage et les règles du PLU applicables à votre terrain, puis de déterminer la formalité d'urbanisme nécessaire.

Ne commencez pas les travaux avant d'avoir vérifié la réglementation applicable et, lorsqu'elle est requise, obtenu l'autorisation d'urbanisme.

Dépôt des dossiers et accompagnement

Les dossiers d'autorisation d'urbanisme sont à déposer en ligne via le service de dépôt des communes des Monts du Lyonnais :
https://gnau41.operis.fr/montsdulyonnais/gnau/#!/

Besoin d'aide pour déterminer la démarche à effectuer ?
Le service officiel AD'AU – Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme vous accompagne pour identifier l'autorisation adaptée à votre projet et les pièces à fournir :
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R52221

Pour toute question sur les règles applicables à votre terrain ou sur votre dossier, vous pouvez également vous renseigner auprès de la mairie de Souzy.

Miss Allure Pays du Lyonnais : Souzy a une candidate, Melline Azouaou

Pour la seconde année consécutive, Melline Azouaou, originaire de Souzy, a décidé de se lancer dans l'aventure des Miss en se présentant au concours de Miss Allure Pays du Lyonnais. 11 candidates sont en lice pour l'élection 2026 qui aura lieu le 31 octobre prochain. En 2025, Melline a reçu le prix du public.

Nous lui avons posé quelques questions :

- **Peux-tu te présenter ?**

Je m'appelle Melline Azouaou, j'ai 18 ans et je suis en première année de BTS NDRC à Chazelles-sur-Lyon. Je suis passionnée par les chevaux.

- **Qu'est-ce qui t'a donné envie de participer à ce concours ?**

Ce qui m'a donné envie de participer à ce concours, c'est la bonne ambiance, le challenge et toutes les émotions que cette expérience peut apporter.

- **Qu'espères-tu apprendre ou découvrir grâce à cette aventure ?**

Cette élection m'a permis d'apprendre à défiler, d'améliorer ma posture et surtout de découvrir l'univers des Miss.

- **Comment te prépares-tu pour le concours ?**

Pour me préparer à ce concours, je cherche une tenue élégante, je m'entraîne à défiler et je répète pour être prête le jour de l'élection.

- **Comment te décrirais-tu en trois mots ?**

En trois mots, je dirais : déterminée, solaire et élégante.

- **Qu'est-ce qui te rend particulièrement fière de toi ?**

Ce qui me rend fière de moi, c'est l'obtention de mon bac, le courage d'être montée sur scène pour l'élection 2025 et de faire partie de l'association Equidoise, qui vient en aide aux chevaux maltraités et abandonnés.

- **Quelle a été jusqu'à présent ta plus belle rencontre dans cette aventure ?**

Ma plus belle rencontre, je ne dirais pas que c'est une seule personne, mais plutôt le comité, et surtout Camille, la présidente, qui est toujours là quand on a besoin d'elle.

- **Que dirais-tu à une jeune fille qui hésite à se lancer dans une aventure comme celle-ci ?**

Ce que je dirais à une jeune fille qui hésite à se lancer, c'est de ne surtout pas hésiter ! C'est une expérience inoubliable, qui permet d'apprendre énormément de choses, de se dépasser et de prendre confiance en soi. C'est une aventure unique, pleine de beaux moments et de souvenirs que l'on garde longtemps.



Bonne chance Melline !

Foyer Rural

Assemblée Générale du 2 octobre 2026

Le Foyer Rural de Souzy a tenu son Assemblée Générale le vendredi 02 octobre 2026 à la salle hors sac. Elle a été conduite par le président et trésorier Franck Grudzien secondé par Pascal Bruyas le trésorier - adjoint.

La municipalité était représentée par Lionel Verriere, trois de ses membres s'étant excusés pour leur absence tout comme le septième et dernier membre élu du Conseil d'Administration de l'association.

Après les remerciements aux personnes présentes, représentées ou excusées, les responsables de section, Baptiste Delenne pour le tennis de table, François Lemoine pour les foulées maniennes, Daniel Fanget pour le yoga, Lionel Verriere pour le badminton et Sandrine Poncet pour le téléthon excusée ont présenté le bilan d'activités 2025-2026.

Le tennis de table a connu une légère baisse de ses effectifs qui semble se confirmer sur la nouvelle saison. 3 équipes seniors étaient engagées en championnat : deux se sont maintenues dans leur niveau, mais la dernière est descendue au niveau inférieur. Deux féminines adultes pratiquent en loisirs. 9 équipes de jeunes ont disputé les compétitions dont une a été titrée. Le tournoi annuel de décembre a connu une grande réussite. La section est ouverte à l'accueil de nouveaux joueurs tant en loisirs qu'en compétition.

Préparée minutieusement par une équipe de 12 personnes, sponsorisée par de nombreuses entreprises et encadrée par 80 bénévoles dynamiques, **la 16ième édition du trail** s'est déroulée le dimanche 19 octobre 2025 avec succès sans réel incident sous une météo idéale. 487 inscrits ont participé aux diverses courses : 4, 11 et 21 km pour les adultes, 800, 1 500 ou 2 000 m pour les enfants. La section a renouvelé son don de 1 000 € à l'association Neurogel en Marche, engagée dans la thérapie pour les personnes paralysées. La 17ième édition aura lieu le dimanche 18 octobre 2026.

Le yoga a maintenu ses effectifs ; 7 pratiquants ont participé aux séances de 1h15 à 1h30 du lundi. Pour le nouvel exercice qui débute, la section recherche plusieurs personnes supplémentaires. N'hésitez pas à nous contacter rapidement.

En sommeil depuis plusieurs années, **le badminton a repris** avec 6 joueurs qui se retrouvent les vendredis de 17h00 à 19h00 et / ou les dimanches de 10h00 à 12h00.

Le téléthon s'est déroulé le samedi 06 décembre 2025 à la salle polyvalente avec toujours l'envie de faire au mieux : traditionnels repas, marche de 5 ou 10 km, vente de boissons, jeux de belote et présence de l'équipe du tennis de table. Les bénévoles, les participants, les généreux donateurs ont permis une remontée de fonds à l'AFM – Téléthon qui a dépassé les 1 500 € (supérieure à celle de l'édition 2024 qui elle-même était supérieure à celle de l'édition 2023). Cette année, le téléthon aura lieu le samedi 05 décembre 2026.

Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Le montant des adhésions à l'association a été reconduit tout comme la nomination des représentants aux divers organismes auxquels l'association est affiliée. Le don pour le téléthon 2026 a été maintenu.

Divers sujets ont ensuite été abordés : la mobilisation des adhérents, le matériel et les instruments de musique, la mise à jour du site internet de la commune, le financement de l'organisation du téléthon et la revalorisation des subventions municipales.

Après les remerciements à la municipalité pour la mise à disposition des salles et ses subventions annuelles, et ceux aux entreprises et particuliers pour leur sponsoring, l'Assemblée Générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Le Foyer Rural vend son matériel et instruments de musique



Batterie MAPEX



Batterie MAGNUM



Ampli de guitare basse
COMMANDO by Trace Elliot



Table de mixage FOSTEX MN04



Ampli de guitare rythmique
LANEY HardCore Max 60R (HCM60R)

N'hésitez pas à contacter Franck Grudzien,
président de l'association.

Foyer Rural de Souzy
Mairie de Souzy
395 Montée du Bourg
69610 Souzy

06.29.75.22.34.

Foyer Rural – Tennis de Table

Début de saison

En ce début de saison, le club pongiste a repris ses activités avec des créneaux horaires qui ont évolué :

- Samedi 10h00 -11h30 : catégories jeunes
- Lundi 17h00 - 20h30 : entrainement libre adultes et jeunes confirmés
- Lundi 18h30 - 20h30 : entrainement section féminine
- Jeudi 19h30 - 21h30 : entrainement encadré pour adultes et jeunes confirmés

Compétition :

Le championnat adulte a aussi repris ses droits pour les 3 équipes seniors avec les résultats suivants lors des 2 premières journées :

- L'équipe 1 (en départementale 1) : Notre équipe 1, a bien redémarré la saison de belle façon avec 2 victoires et est en ligne avec son objectif : la remontée au plus haut niveau départemental.



- L'équipe 2 (en départementale 1) : Notre équipe, qui a été repêchée à ce niveau en fin de saison passée, a mal débuté son championnat par 2 défaites et devra lutter pour espérer rester à ce niveau



- L'équipe 3 (en départementale 3) : une belle victoire pour commencer et une courte défaite pour enchainer, notre équipe a montré de belles choses en ce début de saison.



Associations des Monts du Lyonnais

Relais « le Gamin » « la Gamine »

Gérés par la Mutuelle Petite Enfance de Saint Laurent de Chamousset, les Relais « Le Gamin » et « La Gamine » sont un lieu ressource pour les assistants maternels, les parents et les enfants de 0 à 6 ans. Participer à des activités d'éveil adaptées aux tout-petits, être accompagné dans les démarches administratives, trouver des informations autour de la petite enfance…

Les animatrices des Relais se déplacent dans nos villages pour proposer des activités aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle :

Lundi à Brussieu (Maison de la Nature, rue Joana) et Longessaigne (salle périscolaire)

Mardi à Montrottier (Multi Accueil « La Farandole »), Sainte Foy l'Argentière (Maison au-dessus de l'école publique) et Saint Laurent de Chamousset (dans nos locaux Espace Juge Pascal)

Jeudi à Haute-Rivoire (Salle périscolaire), Saint Laurent de Chamousset (dans nos locaux Espace Juge Pascal) et Meys (1er Jeudi du mois, 7 Place Mangini)

Vendredi à Brullioles (Multi Accueil « Les Lutins du Pothu ») et Villechenève (salle au-dessus de la Mairie) en alternance avec Chambost-Longessaigne (175 place de la Bascule)

De 8h30 à 11h30 pendant la période scolaire, Gratuit, Sur inscription : ramlegamin@orange.fr

A la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ?
Des temps de permanence sont proposés les Lundis, Mercredi, Jeudis et Vendredis de 9h à 11h30 au **04 74 26 52 11** ou dans les locaux à l'Espace Juge Pascal, Saint Laurent de Chamousset.

Vous pouvez découvrir l'ensemble des missions et être informé de l'actualité sur le site internet :
https://www.relais-gamin-gamine.fr

Association des handicapés des Monts du lyonnais

Soutien , Ecoute , Bénévolat.

Après une année 2025 marquée par le 50ème anniversaire, les membres du CA de l'AHML, toujours motivés, restent à l'écoute des personnes accompagnées et de leurs familles.

Afin de maintenir le contact , de créer des liens et apporter du soutien, l'association organise 9 manifestations durant l'année : journée jeux à Pluvy ; barbecue à Grézieu ; week-end; bowling ; repas dansant à Ste Foy ; soirée discothèque à St Martin en haut ; journée pétanque à Ste Foy, voyage et journée d'amitié.

Le nombre important de participants démontre l'intérêt de telles rencontres.

Cette année, l'assemblée générale du 28 mars, se tenait à l'EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé) de St Laurent, en présence de Mr Serrano directeur de la Goutte d'or et de Mme Caroline Michallet, chef de service . Le thème de la matinée, animée par trois intervenants, était « l'importance du sport et des activités physiques pour le bien-être des personnes accompagnées. »



Comme chaque année , les membres du CA remercient toutes les municipalités qui par leurs subventions ou prêts de salle gracieux soutiennent notre association et nous permettent de continuer à proposer ces activités .

Contacts : Président : J.Ressicaud 04.74.26.00.00 - Secrétaire : Y Coeur 04.78.44 .43.07.

Association « A votre écoute »

A votre écoute vous propose une écoute attentive, empathique, sans jugement et en toute confidentialité.

Pour cela, nous offrons des temps privilégiés :

- nos balades hebdomadaires du vendredi (contact : 04.78.48.44.86),
- nos permanences téléphoniques les lundis soir et les 1ers et 3èmes samedis du mois (04.74.72.21.32),
- « Parenthèse » : notre groupe de parole mensuel le 3ème vendredi après-midi à l'ETAIS (04.78.61.70.06),
- des rencontres individuelles sont possibles sur rendez-vous à l'Etais également (04.74.72.21.32),
- nos conférences sur des sujets variés pouvant apporter un éclairage nouveau sur notre vie et ses écueils,
- notre participation à la Fête de l'Amitié qui aura lieu le dimanche 17 janvier 2027 à Aveize.



Parce que PARLER à quelqu'un évite l'isolement,
Dédramatise une situation qui parait insurmontable
Les autres nous aident à lutter
L'ESSENTIEL est de savoir que quelqu'un est là
04.74.72.21.32 + répondeur

Groupement des 4 cantons

L'année 2026 a été marquée pour notre association :

- par le **renouvellement des délégués** des communes au Groupement, suites aux élections municipales du printemps ;
- le **challenge bouliste des Quatre Cantons. Il** s'est joué à Saint-Martin-en-Haut, la quadrette de Cuzieu remporte le challenge.
- **Le Comice** à Chazelles. la préparation avait mobilisé de nombreuses personnes, comme d'habitude, mais malheureusement, la météo en a décidé autrement, la canicule a obligé les organisateurs d'annuler la journée du dimanche, décision difficile à prendre.Le repas en plein air du samedi soir suivi d'un spectacle de grand qualité ont permis malgré tout de réunir de nombreuses personnes pour marquer l'évènement.
- **La création de la Chorale des Quatre Cantons « C(h)antons les monts »** : la porte ouverte du 19 septembre a réuni de nombreux amateurs de chants désireux d'en savoir davantage. Barnara Barnoud, chef de chœur, en a donné tous les contours : ouverte à tous, répétition un samedi par mois (demi-journée variétés, demi-journée classique avec repas tiré du sac entre deux), rencontres conviviales, échanges entre personnes ayant la même passion du chant, au-delà de nos limites habituelles. Nous remercions les municipalités qui mettent une salle à disposition pour les répétions, à chaque fois dans une commune et une section différentes.

Le défi pour notre Section en 2027 : le Comice.

- Il est programmé du 25 au 28 Juin, à Saint-Laurent-de-Chamousset. Les groupes de travail se mettent en place. Pour participer à cet évènement, aux préparatifs en amont ou /et pendant la manifestation, on peut se faire connaitre auprès de la Section à l'adresse suivante : comice4cslc@gmail.com
- Concours agricole, grande parade des villages, soirées festives, animations diverses, foire exposition, marché des producteurs et des créateurs, salon des artistes, diner spectacle….tout un programme est en préparation.

Nous comptons sur votre mobilisation, votre participation.

Contact : Daniel Mure – Président de la Section de Saint Laurent de Chamousset – 06 50 69 29 84 – daniel.mure@sfr.fr

La Fabrik

La Fabrik agit dans le champ des arts et de la culture depuis 2016 sur le territoire des Monts du Lyonnais. Nomade et indépendante, l'association œuvre pour la création, la diffusion et l'imagination artistique et citoyenne, en proposant une programmation de spectacles, concerts, ateliers et rencontres.
La Fabrik accompagne les associations et artistes du territoire en valorisant leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel, agenda collaboratif et résidence de création...).

ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE

L'année 2026 aura été riche en belles rencontres : avec les compagnies venues de toute la France pour partager leur création avec le public, les bénévoles toujours aussi nombreux à faire vivre l'association, les associations partenaires avec lesquelles de nouveaux liens se sont tissés un peu partout sur la carte du territoire, ainsi que les municipalités qui nous ont accueillis chaleureusement sur leur commune.

De nombreux projets ont vu le jour sur le territoire des Monts du Lyonnais, au total **22 communes différentes** ont été investies par la Fabrik. Entre accueil de compagnies en résidence, spectacles pour les scolaires, spectacles ouverts au grand public, ou nos festival temps forts du Mouton dans le Ciel pour le jeune public, Charivarue pour l'art de rue, et Le Bal Monté et ses Guinguettes en été. Les événements phares seront reconduits sur la saison 2026-2027.

Le programme de la saison 2026 - 2027 :

- **Du 25 au 27 septembre 2026 :** Le festival "Sur l'établi" sur les arts de la marionnette, de l'objet & des savoirs-faire créatifs à St-Symphorien-sur-coise.
- **Du 30 octobre au 1 novembre 2026** : Le festival "La Mort & Nous", pour repenser nos traditions et rituels autour de la mort à St-Symphorien-sur-coise.
- **Samedi 5 décembre 2026 :** Concert Gros Monsieur et Melba en 1ère partie à Chevrières
- **Du 10 au 25 avril 2027 :** Festival Un Mouton dans le Ciel en itinérance dans + de 20 communes du territoire
- **Du 27 au 30 mai 2027 :** Le festival des arts de la rue Charivarue à Chazelles-sur-Lyon
- **Sur l'été 2027 :** l'implantation du Bal Monté dans une commune, accueillant sous sa toile les **Guinguettes de l'été** chaque mercredi du mois d'août
- **A l'automne 2027 :** Le festival de musiques d'ici & d'ailleurs La Socane à St-Laurent-de-Chamousset

ACCOMPAGNEMENT & CENTRE DE RESSOURCES

La Fabrik **accompagne les associations** du territoire au travers de différents outils :

- **LE KALEPIN : l'Agenda culturel collaboratif en ligne (Lekalepin.fr)**

Refondu début 2025, **Le Kalepin** a fait peau neuve ! L'ancien site, devenu vieillissant, nécessitait une modernisation pour assurer sa pérennité. Il arbore désormais de **nouvelles couleurs** et une **interface entièrement repensée**, plus claire et agréable à utiliser.

Cet outil permet de **consulter en ligne l'ensemble des événements** organisés sur le territoire des Monts du Lyonnais. Les utilisateurs peuvent également **s'abonner à la newsletter** pour recevoir chaque mercredi soir un récapitulatif des événements à venir sur les dix prochains jours.

Le Kalepin est aussi un **véritable outil de coordination** : il aide les associations à planifier leurs prochaines manifestations en ayant une vision d'ensemble du calendrier local et des créneaux déjà utilisés par les structures voisines.

- **LA KUMA : Mutualisation de matériel scénique** (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique).

La Fabrik vous propose un parc de matériel son et lumière (enceintes, lumières, matériel scénique) disponible à la location pour vos événements culturels ou associatifs sur les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce à la **mutualisation du matériel de 18 associations** du territoire.

Pour plus d'informations et vous abonner à la newsletter rendez-vous sur www.lafabrik-moly.fr.
Contact : info@lafabrik-moly.fr / 09 82 30 04 54 - Suivez-nous sur Facebook et Instagram @lafabrikmdl

Réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais

Le réseau Com'MonLy poursuit son développement

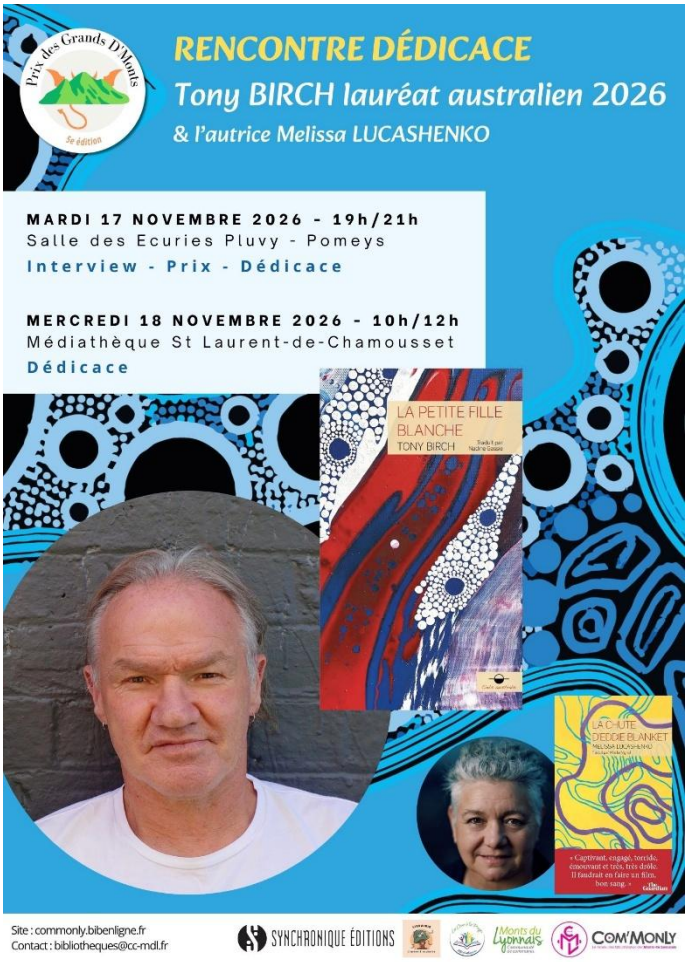
Une fois encore, le réseau des bibliothèques Com'MonLy confirme son dynamisme. En 2025, le service de lecture publique intercommunal a enregistré plus de **236 000 prêts**, **32 700 réservations** et près de **60 000 documents acheminés** grâce à la navette hebdomadaire qui circule entre les bibliothèques du territoire (1T par navette).

Avec **8 358 abonnés**, soit près de **22 % de la population des Monts du Lyonnais**, les habitants bénéficient d'un accès à plus de **115 000 documents réservables**. Les 30 bibliothèques du réseau accueillent également chaque année près de **120 000 visiteurs**.

Cette réussite repose sur l'engagement de **400 bénévoles**, de **14 professionnelles** et de la coordinatrice du réseau, qui œuvrent quotidiennement pour offrir un service culturel de proximité de qualité.

Une année riche en événements culturels

L'année 2026 a débuté par la clôture du **Prix littéraire adulte océanien**, organisée au Musée de l'Océanie de La Neylière à Pomeys. Grâce à l'implication de nombreux partenaires et de l'École de Musique EREA, plus de **200 personnes** ont pu profiter gratuitement d'une programmation variée : concerts, contes, visites des collections, ateliers de pratiques traditionnelles et initiations à la danse polynésienne. Le lauréat de cette édition est l'auteur australien d'origine aborigène **Tony Birch** pour son roman *La Petite fille blanche*. Le réseau aura par ailleurs le plaisir de l'accueillir sur le territoire à la mi-novembre !



Autre temps fort de l'année : la Résidence artistique **« L'Or bleu D'Monts »**, menée avec l'autrice et illustratrice **Lucie Albon**. Ce projet d'envergure, porté par de nombreux partenaires, a rassemblé **865 participants** et **32 structures associées**. Jeunes, seniors, personnes en situation de handicap et autres publics ont pu découvrir diverses pratiques artistiques et contribuer à la création des décors et chorégraphies du spectacle de danse **« Clang ! »**, porté par KDanse. Une exposition rétrospective présentant plusieurs réalisations issues de cette résidence circule actuellement dans les bibliothèques du réseau et restera visible jusqu'en 2027. Lucie Albon reviendra également début novembre afin de finaliser la fresque qui prendra place sur la façade principale de la piscine Escapad. Cette résidence fera enfin l'objet d'une présentation lors du prochain colloque des bibliothèques du Rhône, le 1er décembre.



Lucie Albon devant un de ses collages artistiques du bâtiment de l'Agora à St Laurent (©Radio Modul)

Une rentrée tournée vers la jeunesse et les familles

La rentrée de septembre a marqué le lancement de la **6e édition du Prix littéraire jeunesse**, toujours très attendu par les enfants, les enseignants et les bibliothèques partenaires.
Cette année voit également la naissance d'un nouveau rendez-vous : le **Prix Bébés Lecteurs**, destiné aux enfants de 0 à 3 ans, à leurs familles et aux professionnels de la petite enfance.
À la suite du succès rencontré par l'opération **Boîtes solidaires** en 2025, une nouvelle collecte sera prochainement proposée à l'approche des fêtes de fin d'année.

Cap sur 2027

L'année 2027 sera un moment particulièrement important pour le réseau, qui célébrera ses **10 ans d'existence**. Un anniversaire qui sera l'occasion de mettre à l'honneur une décennie d'actions au service de la lecture, de la culture et du lien social dans les Monts du Lyonnais.

UN TÉLÉTHON RƎNVERSANT

Ensemble plus loin pour vaincre les maladies rares !

TÉLÉTHON 2026

Samedi 5 décembre 2026

Salle des fêtes de SOUZY

OSEZ LE DÉGUISEMENT !

Petits et grands, venez déguisés pour faire de ce Téléthon 2026 un événement vraiment renversant !



RANDONNÉE SOLIDAIRE

Deux parcours au choix :

- 5 km
- 10 km

Départ unique à 13 h 15

À chacun son rythme !

REPAS SOLIDAIRE ET CONVIVIAL

Menu

- Entrée
- Plat au choix :
  - Saucisson chaud et pommes de terre
  - Tripes
- Dessert
- Café compris

Un bon repas pour une grande cause !

ACTIVITÉS

- Jeux
- Randonnée 5 km ou 10 km
- Venez déguisés !

Bonne humeur garantie !

TARIFS

- Repas : **13 €**
- Randonnée : **5 €**
- Forfait repas + randonnée : **16 €**

Chaque participation compte !

Foyer rural de Souzy
Téléphone : 06 89 66 92 42
Sandrine Poncet

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

À Souzy, partageons un repas, marchons ensemble, osons le déguisement et soutenons la recherche !

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR